

Exemple Prêt «coup de pouce» :  
Pour un prêt personnel de 2 000 € sur 48 mois.  
Taux Annuel Effectif Global fixe : 0 %.  
Montant total dû par l'emprunteur : 2 000 €.  
Mensualités : 41,67 €.  
Un crédit vous engage et doit être remboursé.  
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Exemple Prêt Etudiant :  
Pour un prêt personnel de 10 000 € sur 60 mois.  
Taux Annuel Effectif Global fixe : 1,59 %.  
Montant total dû par l'emprunteur : 10 407 €.  
Mensualités : 173,45 €.  
Un crédit vous engage et doit être remboursé.  
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.



## Etudiants Cours Galien bienvenue à la Caisse d'Epargne



**Des offres  
attractives**

Services bancaires,  
prêts, assurances.



**Un conseiller  
dédié à vos côtés**

En agence, par téléphone  
ou en visio.



**Une appli  
pour tout gérer**

L'une des applications  
bancaires les mieux notées.

## Financez vos études et vos projets



**0% <sup>(1)</sup>**  
TAEG FIXE

### Le prêt « coup de pouce » sans intérêts

Un prêt de 500 € à 2 000 € à 0 intérêt, 0 frais  
et sans justificatif d'utilisation.

Exemple : pour un Prêt Personnel<sup>(1)</sup> de 2 000 € sur 48 mois au taux débiteur  
annuel fixe de 0 %, 48 mensualités de 41,67 €. Taux Annuel Effectif Global fixe  
de 0 %. Frais de dossier de 0 €. Coût de l'assurance facultative : 0,54€ par  
mois<sup>(2)</sup> qui s'ajoutent à la mensualité et montant total dû au titre de l'assurance  
sur la durée totale du prêt 25,92 €. Taux annuel effectif de l'assurance : 0,64 %.  
Montant total dû par l'emprunteur, hors assurance facultative : 2 000 €.

### Le prêt étudiant à taux avantageux

Un prêt de 1 500 € à 60 000 € pour financer  
vos études et vos besoins au quotidien.

Exemple : pour un Prêt Personnel<sup>(3)</sup> de 10 000 € sur 60 mois au taux  
débiteur annuel fixe de 1,58 %, 60 mensualités de 173,45 €. Taux  
Annuel Effectif Global fixe de 1,59 %. Pas de frais de dossier. Coût de  
l'assurance facultative : 2,70 € par mois<sup>(2)</sup> qui s'ajoutent à la mensualité  
et montant total dû au titre de l'assurance sur la durée totale du prêt :  
162 €. Taux annuel effectif de l'assurance : 0,63 %. Montant total dû par  
l'emprunteur, hors assurance facultative : 10 407 €.

**1,59 % <sup>(3)</sup>**  
TAEG FIXE



**CAISSE  
D'EPARGNE**  
Rhône Alpes  
*Vous être utile.*

# Simplifiez votre quotidien

## Une Carte Visa et tous les services bancaires essentiels

Profitez de la Formule Confort, une offre groupée de services bancaires utiles au quotidien.

- ✓ Une Carte Visa.
- ✓ Une application mobile de banque à distance et le paiement mobile.
- ✓ Une assurance sur compte pour protéger vos moyens de paiement, clés et papiers.<sup>(5)</sup>
- ✓ Une autorisation de découvert<sup>(6)</sup>.
- ✓ 0 € d'intérêts débiteurs jusqu'à un solde de - 500 €.



**1€ / an<sup>(4)</sup>** pendant 3 ans

**1€ / an<sup>(7)</sup>** pendant 1 an



## Partez à l'étranger sans trop payer

### L'option internationale - Formule Séjour

Bénéficiez d'avantages tarifaires sur vos retraits et paiements par carte à l'étranger :

- ✓ En zone euro : vos paiements et retraits par carte bancaire sans commission Caisse d'Épargne<sup>(8)</sup>.
- ✓ Hors zone euro : vos paiements par carte illimités<sup>(8)</sup> et 4 retraits d'espèces par mois<sup>(8)(9)</sup> sans commission Caisse d'Épargne.



## → Contactez-nous

MON BANQUIER EN LIGNE : Anne-Claire LANGHAM

04 76 28 01 16 - [anne-claire.langham@cera.caisse-epargne.fr](mailto:anne-claire.langham@cera.caisse-epargne.fr)

Ou

Toute autre agence du réseau de la Caisse d'Épargne Rhône Alpes

**Offre valable jusqu'au 31/03/2023. Offre réservée aux étudiants d'une école en partenariat avec la Caisse d'Épargne Rhône Alpes. Sous réserve d'acceptation d'ouverture par la caisse d'Épargne Rhône Alpes et des pièces justificatives.**

(1) Sous réserve d'acceptation par la Caisse d'Épargne et après expiration du délai légal de rétractation. Offre réservée aux personnes âgées de 18 à 28 ans, sous réserve de présentation d'une pièce justificative du statut d'étudiant ou d'apprenti.

Prêt personnel amortissable non affecté de 500 à 2 000 € sur une durée d'amortissement de 12 à 60 mois au TAEG fixe de 0 % l'an. Les intérêts sont pris en charge par la Caisse d'Épargne.

(2) Pour le prêt cité ci-dessus et pour un client de 20 ans assuré en Décès et en Perte Totale et Irréversible d'Autonomie. Le coût mensuel de l'assurance dépend des garanties offertes, de l'âge et des conditions de santé de l'emprunteur. Renseignez-vous en agence. Contrat d'assurance de CNP Assurances, entreprise régie par le code des assurances. BPCE, intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le N° 08 045 100.

(3) Sous réserve d'acceptation par la Caisse d'Épargne et après expiration du délai légal de rétractation. Offre réservée aux personnes âgées de 18 à 28 ans, sous réserve de présentation d'une pièce justificative du statut d'étudiant ou d'apprenti.

(4) Offre valable pendant 3 ans pour toute nouvelle souscription d'une formule Confort ou Initial individuelle par un élève de l'école partenaire, quelle que soit la carte, sous réserve d'acceptation par la Caisse d'Épargne Rhône Alpes. Voir conditions dans votre agence Caisse d'Épargne. A l'issue de la période de réduction de 3 ans, cette offre groupée de services sera facturée aux conditions et tarifs en vigueur.

(5) Assurance incluse dans la formule Confort. Assurance sur compte est un contrat de BPCE Assurances IARD, Société Anonyme au capital de 61.996.212 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 350 663 860, entreprise régie par le Code des assurances ayant son siège social au 7, promenade Germaine Sablon - 75013 Paris ; distribué par la Caisse d'Épargne Rhône Alpes, intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07004760, [www.oriass.fr](http://www.oriass.fr). Selon conditions générales et particulières du contrat.

(6) Offre réservée aux personnes majeures. Dans la limite du montant maximum défini par la Caisse d'Épargne Rhône Alpes, et sous réserve d'acceptation de cette dernière. Les périodes de découvert ne peuvent excéder chacune 30 jours consécutifs, le compte devant redevenir créditeur entre chaque période.

(7) Offre valable pendant 1 an pour toute nouvelle souscription du service « Option internationale Formule Séjour » par un élève de l'école partenaire. A l'issue de la période de 1 an, le service Option Internationale sera facturé selon les conditions et tarifs en vigueur.

(8) Dans la limite des plafonds de retraits et de paiements définis par la carte.

(9) Hors frais applicables par la banque étrangère.

**Document à caractère publicitaire. Offre soumise à conditions.**

Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification s'agissant de vos données personnelles ainsi que d'un droit d'opposition au traitement de ces données pour motifs légitimes. Vous pouvez également vous opposer sans frais à ce que ces données fassent l'objet d'un traitement à des fins de prospection notamment commerciale. Ces droits peuvent être exercés par courrier accompagné d'une copie de tout document d'identité portant la signature du titulaire auprès de la Caisse d'Épargne Rhône Alpes en s'adressant au Département Relations Clientèle à l'adresse suivante : 116 Cours Lafayette B.P.3276 - 69404 Lyon CEDEX 03.



Caisse d'Épargne et de Prévoyance de Rhône Alpes - Banque coopérative régie par les articles L512-85 et suivants du Code monétaire et financier - Société anonyme à directoire et conseil d'orientation et de surveillance - Capital de 1 150 000 000 euros - 116 cours Lafayette 69003 Lyon - 384 006 029 RCS Lyon Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le n°07 004 760. Crédits photos : iStock - Novembre 2022.

 **CAISSE  
D'ÉPARGNE**  
Rhône Alpes  
*Vous être utile.*